

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS189

présenté par
M. Mesnier, rapporteur général

ARTICLE 26

Supprimer les alinéas 3 à 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement de la rédaction de l'Assemblée nationale.